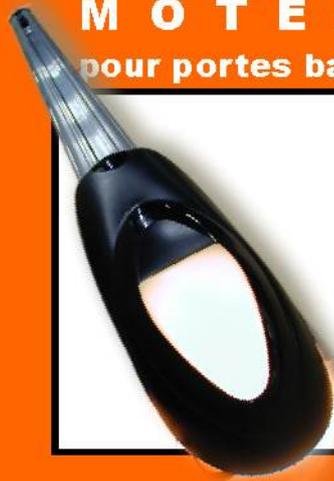


MOTEUR TIRANT

pour portes basculantes ou sectionnelles



R40



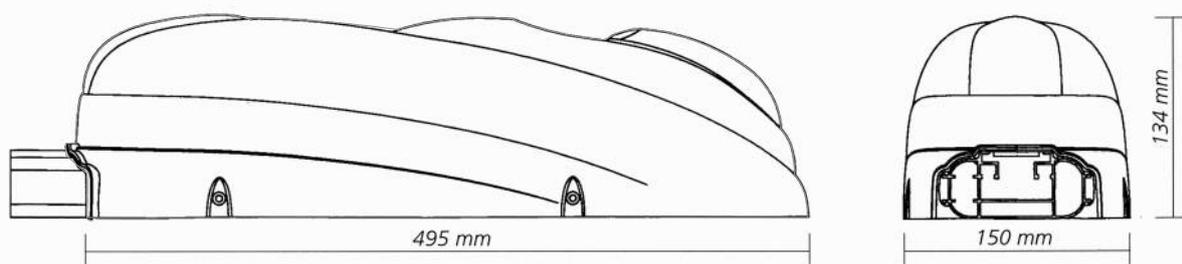
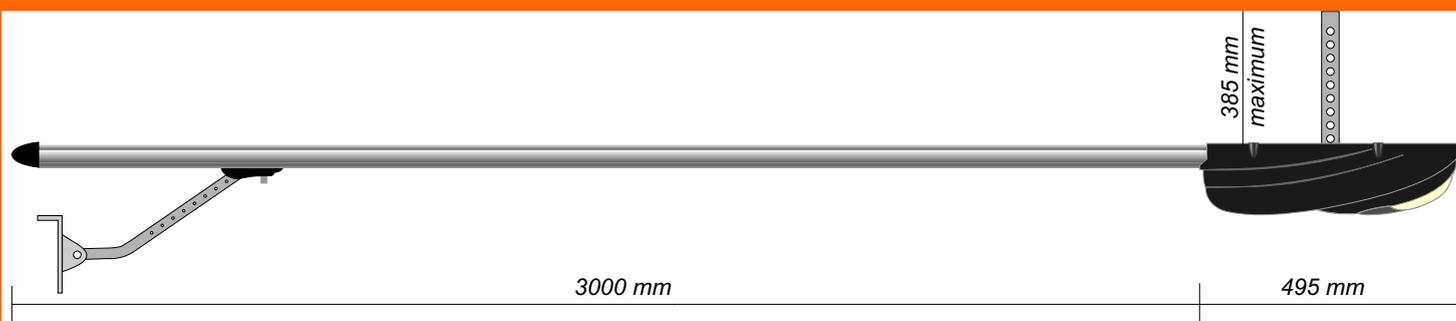
SOMMAIRE

<i>Caractéristiques techniques et dimensions.. .. .</i>	<i>P2</i>
<i>Caractéristiques technique de l'armoire R70 1CC... .. .</i>	<i>P3</i>
<i>Pontage des sécurités non utilisées</i>	<i>P4</i>
<i>Fonctionnement des entrée de commande et de sécurité</i>	<i>P4</i>
<i>Led de signalisation</i>	<i>P4</i>
<i>Programmation du mode de fonctionnement</i>	<i>P5</i>
<i>Réglage des potentiomètres</i>	<i>P5</i>
<i>Réglage de la vitesse moteur.... .. .</i>	<i>P5</i>
<i>Raccordement et montage feu LR1 avec antenne... .. .</i>	<i>P6</i>
<i>Raccordement d'un jeu de cellule R90</i>	<i>P6</i>
<i>Récepteur embrochable RX12/i</i>	<i>P7</i>
<i>Programmation des émetteurs TX12... .. .</i>	<i>P8</i>
<i>Apprentissage des temps de fonctionnement.....</i>	<i>P9</i>
<i>Réglage de la sécurité ampèremétrique</i>	<i>P9</i>
<i>Conditions générales de garantie</i>	<i>P10</i>

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU MOTEUR

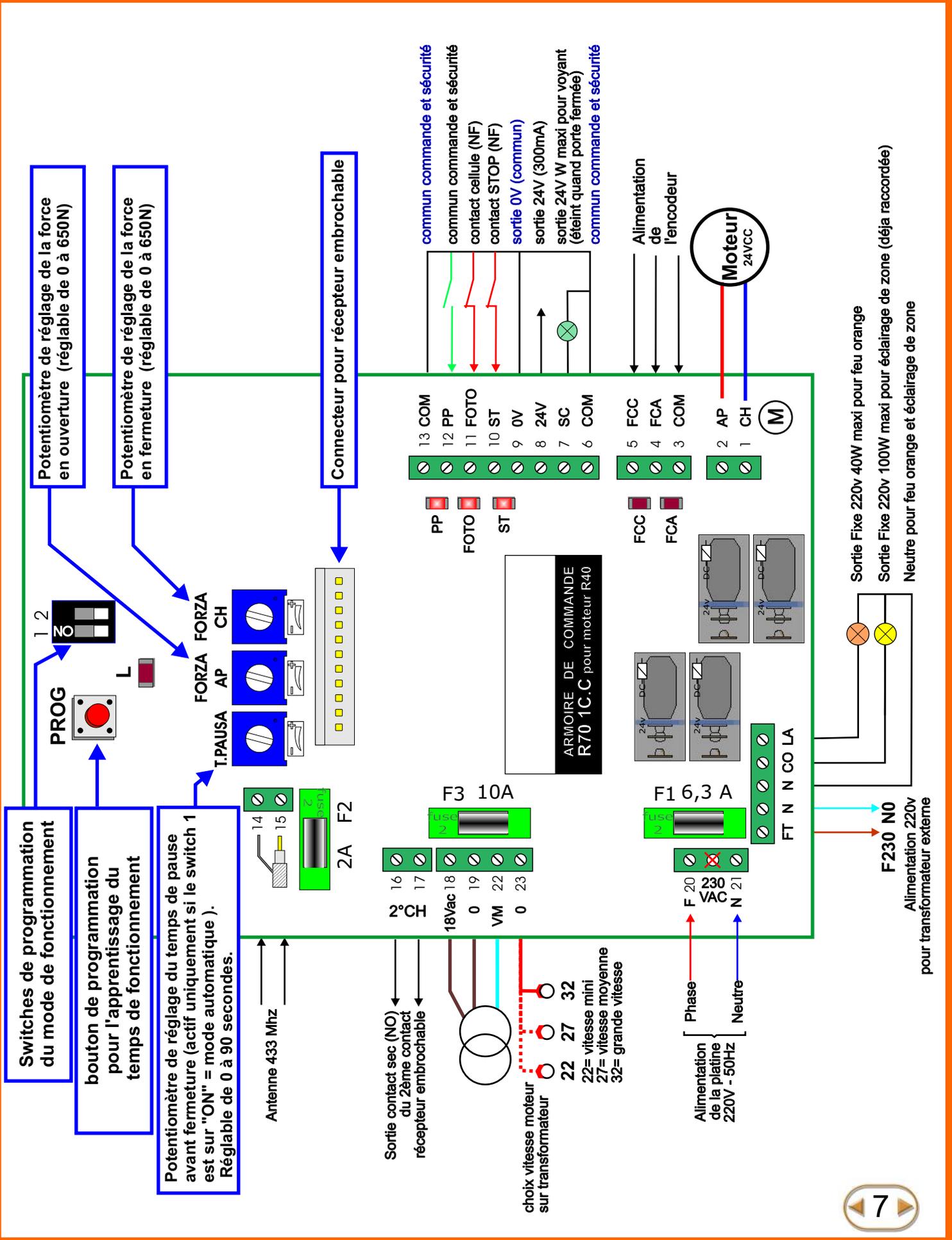
SERIE R40		R40/650
ALIMENTATION	V	230
INTENSITÉ EN LIGNE	A	0,5
POUSSÉE	N.m	650
COURSE	mm	2500
INTERMITTENCE DE FONCTIONNEMENT	%	50
TEMPÉRATURE DE FONCTIONNEMENT	°C	-20/+70
DEGRÉ DE PROTECTION	IP	40
PETITE VITESSE	cm/s	9
VITESSE MOYENNE	cm/s	12
GRANDE VITESSE	cm/s	15
PUISSANCE MAXI. ABSORBÉE	W	200
POIDS DU MOTEUR SEUL	kg	7
POIDS DU RAIL DE 3m	kg	9,5

DIMENSIONS DE L'ENSEMBLE



RACCORDEMENT

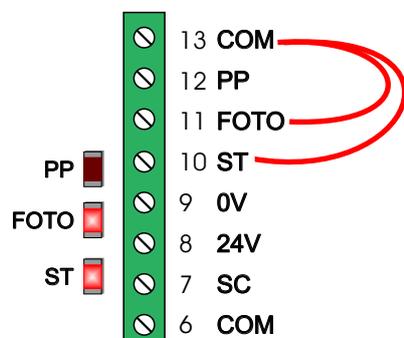
DESCRIPTION DE L'ARMOIRE DE COMMANDE R70 1AC



RACCORDEMENT

Pontage des sécurités non utilisées

Les contacts de sécurité doivent être en contact sec et de type Normalement Fermé (NF)



Les entrées de sécurité qui ne sont pas utilisées doivent impérativement être reliées à un commun pour que l'automatisme fonctionne.

Pour cela, relier les bornes 10 (stop) et 11 (cellule) à un commun (bornes 6 ou 13). (Voir schéma ci contre)

Fonctionnement des entrées de sécurité

L'entrée STOP (**ST**) (bornes 13-10), est active en permanence.

Si le contact relié sur ces deux bornes est ouvert, l'ouverture et la fermeture du portail sont impossibles.

L'entrée CELLULE (**FOTO**) (bornes 13-11), est active uniquement **en fermeture** et provoque la réouverture totale.

Fonctionnement de l'entrée de commande PP

L'entrée PAS à PAS (**PP**) (bornes 12-13), provoque alternativement l'ouverture, l'arrêt, la fermeture, l'arrêt etc...

La fermeture automatique est quand même active si le switch 1 est sur ON.

Si le switch 7 est sur ON, cette entrée provoquera uniquement l'ouverture.

Visualisation de l'état des entrées de commande et de sécurité.

L'armoire de commande R70 est équipée de 5 Leds vous permettant de visualiser l'état de toutes les entrées de commande ou de sécurité. **Si un contact est fermé, la Led correspondante s'allume.**

FCC  = Fin de course fermeture (bornes 26-27)
éteinte quand la porte est fermée.
LED non utilisée sur moteur avec encodeur

FCA  = Fin de course ouverture (bornes 26-28)
éteinte quand la porte est ouverte.
LED non utilisée sur moteur avec encodeur

PP  = Commande Pas à Pas (bornes 12-13)

FOTO  = Sécurité CELLULE (bornes 13-11)

ST  = Sécurité STOP (bornes 13-10)

RACCORDEMENT

PARAMETRAGE DES SWITCH DE PROGRAMMATION



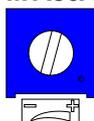
LES MODIFICATIONS DE PROGRAMMATION
SONT PRISES EN COMPTE IMMÉDIATEMENT
! PAS BESOIN DE COUPER L'ALIMENTATION !

Switch N°1 ON = **Refermeture automatique**
Après s'être ouvert, le portail se refermera automatiquement après le temps réglé à l'aide du potentiomètre "T.PAUSA".

Switch N°2 ON = **Commande d'ouverture uniquement**
Si le switch N°2 est sur ON la commande pas à pas (*bornes 12-13*) et le récepteur embrochable provoque uniquement l'ouverture. (Dans ce cas, mettre également le switch 1 sur ON)

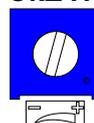
REGLAGE DES POTENTIOMETRES

T.PAUSA



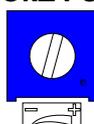
Potentiomètre T.PAUSA (temps de pause avant fermeture)
Actif uniquement en mode automatique (switch 1= "ON")
Réglable de 0 à 90 secondes.

FORZA-AP



Potentiomètre FORZA-AP (Couple moteur à l'ouverture)
Réglable de 0 à 650N.

FORZA-CH



Potentiomètre FORZA-CH (Couple moteur à la fermeture)
Réglable de 0 à 650N.

RÉGLAGE DE LA VITESSE MOTEUR



**ATTENTION: BORNES SOUS TENSION AU REPOS
COUPER IMPÉRATIVEMENT L'ALIMENTATION
AVANT DE PROCÉDER AU RÉGLAGE**



Le réglage de la vitesse du moteur se fait directement sur l'auto-transformateur.

3 différentes vitesses sont disponibles.

Placer le fil rouge sur le plot N°22,27 ou 32 suivant la vitesse désirée.

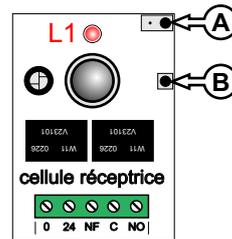
22 = Petite vitesse
27 = Vitesse intermédiaire
32 = Grande vitesse

PROGRAMMATION

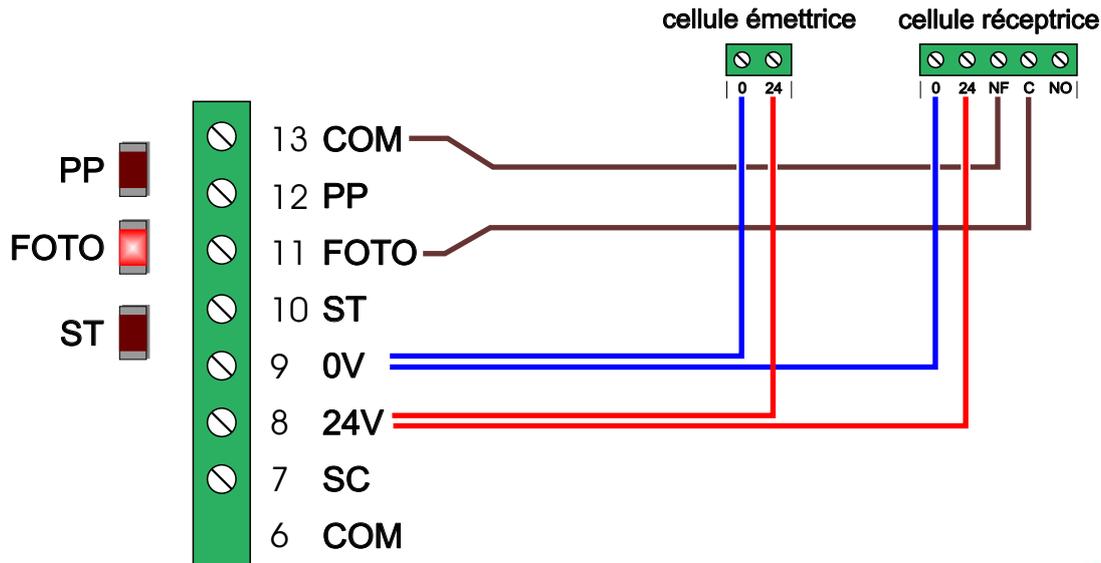
Raccordement d'un jeu de cellule R90 (en option).



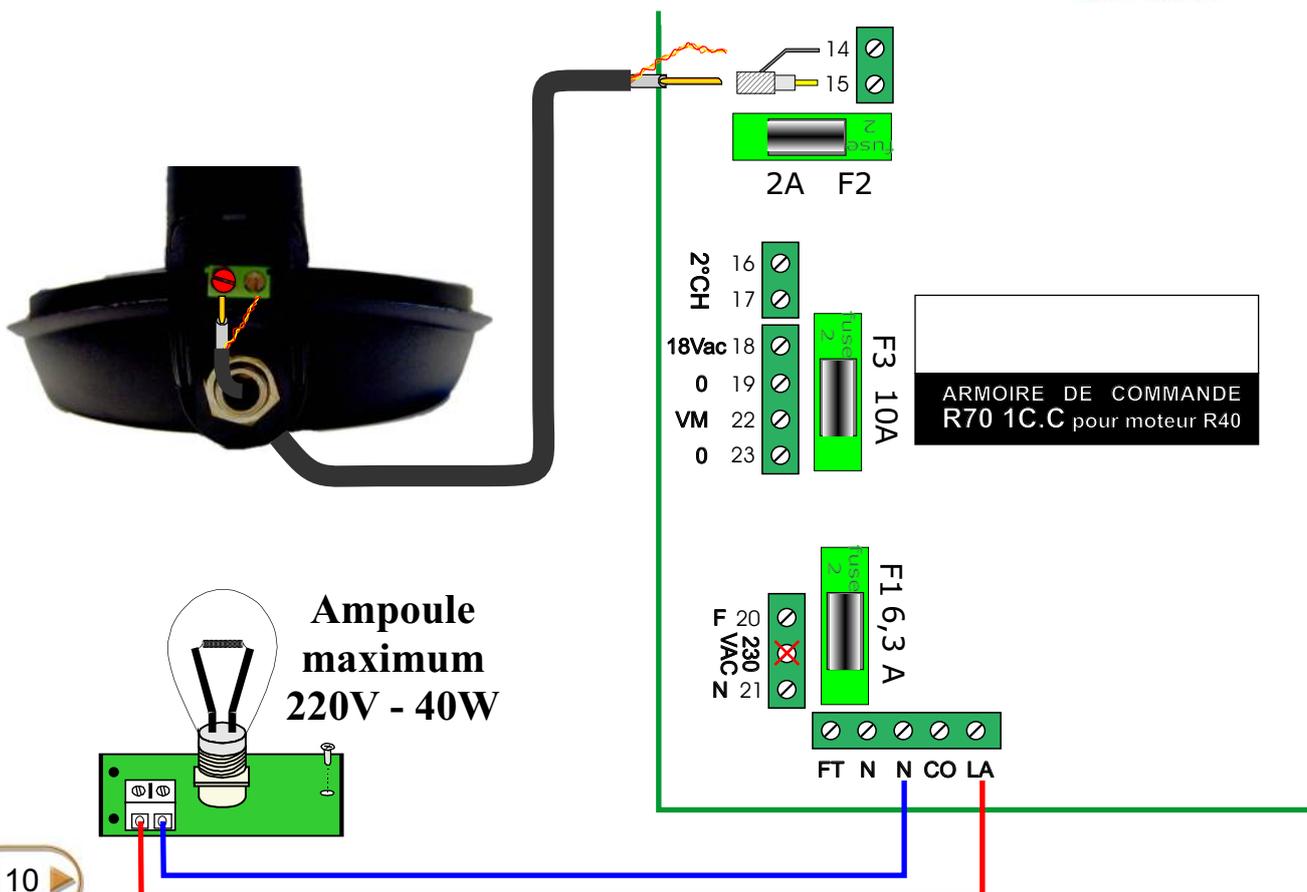
Alimentation:24V ac/dc
 Intensité absorbée:.....55 mA
 Portée.....15m
 température de Fnt.....-20 +55°C



Aligner les deux cellules de manière à ce que la Led L1 s'allume et qu'une tension de 4 Vcc soit présente entre les points test A et B sur la cellule réceptrice.



Raccordement d'un feu orange+antenne (en option).



Ampoule maximum
 220V - 40W

ARMOIRE DE COMMANDE
 R70 1C.C pour moteur R40

RÉCEPTEUR EMBROCHABLE RX12/i



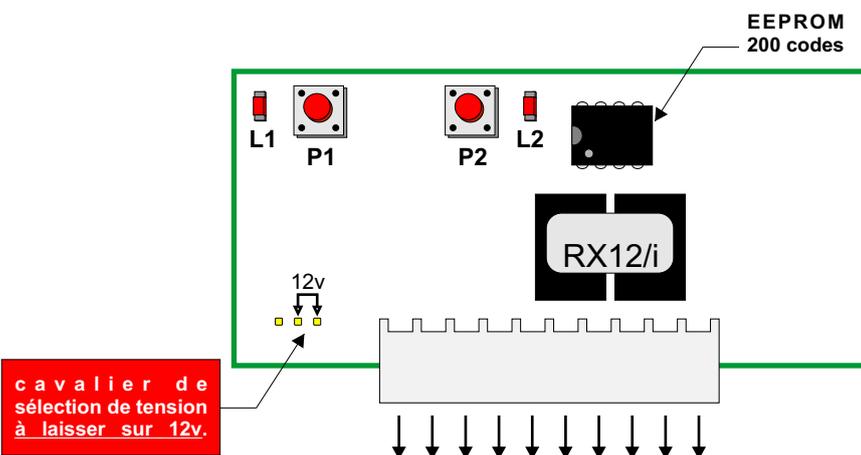
A

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Fréquence de travail:	433,92 MHz
Pouvoir de coupure des relais :	0,5A - 24V
Température de fonctionnement :	-10°C / +55°C
Nombre de relais:	2
Dimensions :	83 x 39 x 18 mm
Capacité de la mémoire:	200 codes

B

SCHÉMA DU RÉCEPTEUR RX12/i



cavalier de sélection de tension à laisser sur 12v.

P1 = bouton de programmation du relais 1 (commande PAS à PAS)

L1 = voyant de programmation du relais 1.

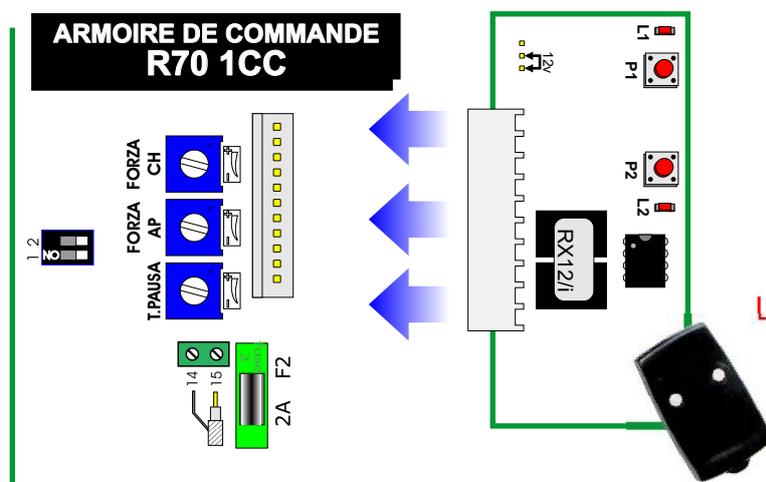
P2 = bouton de programmation du relais 2 (sortie sur borne 16 et 17)

L2 = voyant de programmation du relais 2.

GESTION EMETTEURS TX12 / TX14

C

BROCHAGE RECEPTEUR RX12/i



Embrocher le récepteur RX12/i sur l'armoire de commande R70 de manière à ce que les boutons P1 et P2 soient placés vers les potentiomètres.

ATTENTION:
LE BROCHAGE OU DEBROCHAGE
DU RECEPTEUR DOIT SE FAIRE
HORS TENSION.

D

PROGRAMMATION DES EMETTEURS

- Appuyer une fois sur le bouton P1 pour programmer le relais 1 (commande pas à pas) ou sur le bouton P2 pour piloter le contact n°2 (borne 34 - 35).
- Le voyant correspondant (L1 ou L2) va clignoter 3 fois.
Pendant ces 3 clignotements appuyer sur la touche de l'émetteur que l'on souhaite programmer.
- Le voyant va rester allumé une seconde puis va clignoter de nouveau 3 fois.
Appuyer sur une autre touche d'un émetteur à programmer ou attendre la fin des 3 clignotements.
- Une fois les 3 clignotements terminés, le voyant reste éteint; la programmation est terminée.

NOTA: Au moment de la mémorisation, si 3 clignotements très rapide = émetteur déjà programmé.

E

EFFACEMENT D'UN CODE

- Pour effacer un émetteur, maintenir pendant au moins 10 secondes le bouton P1 ou P2 suivant la fonction que l'on souhaite effacer. (la led correspondante doit rester allumée pendant tout ce temps).
- Relâcher le bouton.
- La Led se met clignoter.
- Appuyer sur le bouton de l'émetteur que l'on souhaite effacer, la led reste allumée pendant 2 seconde puis s'éteint.
- L'émetteur est effacé.

F

VIDER LA MÉMOIRE

- Pour effacer la totalité des émetteurs en mémoire, couper l'alimentation du récepteur,
- Maintenir les 2 boutons P1 et P2 enfoncés,
- Remettre l'alimentation du récepteur,
- Les 2 led L1 et L2 s'allument, puis s'éteignent,
- Relâcher les 2 boutons.
- Tous les émetteurs sont effacés.

NOTA: Les émetteurs TX12 et TX14 ont tous un code qui leur est propre, il est donc nécessaire de programmer tous les émetteurs dans le récepteur.

Cependant, afin d'éviter le déplacement d'un technicien pour reprogrammer un émetteur supplémentaire il est possible de copier la touche d'un émetteur TX12 ou TX14 déjà en mémoire sur un émetteur TX12/R ou TX14/R. Pour cela se référer à la notice des émetteurs TX12/R ou TX14/R.

APPRENTISSAGE DES TEMPS DE FONCTIONNEMENT

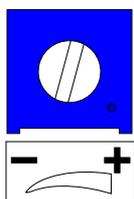
- ▲ Chariot embrayé, placer la porte en position intermédiaire.
- ▲ Appuyer et maintenir le bouton PROG pendant 5 secondes minimum
La Led doit s'allumer.
- ▲ Relacher le bouton PROG, la Led doit se mettre à clignoter
- ▲ Dans les 10 secondes suivantes, donner un ordre de commande à l'aide de l'émetteur ou autre.
- ▲ La porte part en ouverture jusqu'en butée puis se referme automatiquement.
- ▲ Si les cycles d'ouverture et de fermeture se sont correctement exécutés, la programmation est terminée.

REGLAGES DE LA SÉCURITÉ AMPEREMETRIQUE

Lorsque la porte rencontre un obstacle en ouverture, le moteur s'arrête et attend un ordre de commande. Lorsque la porte rencontre un obstacle en fermeture, le moteur part en ouverture jusqu'en butée.

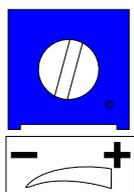
La sensibilité de cette sécurité se règle à l'aide des deux potentiomètres ci-dessous.

FORZA-AP



Potentiomètre FORZA-AP (Couple moteur à l'ouverture)
Réglable de 0 à 650N.

FORZA-CH



Potentiomètre FORZA-CH (Couple moteur à la fermeture)
Réglable de 0 à 650N.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

Votre distributeur:

Dans les présentes conditions générales de garantie (« C.G.G ») LA SOCIÉTÉ désigne la société distribuant les produits A.F.C.A, et LES PRODUITS désignent tous les articles vendus par cette société.

En aucun cas vous ne devez intervenir sur des pièces pour réparation. Seule la société distribuant les produits A.F.C.A est habilitée à la réalisation de ces opérations.

Pour tout retour de pièce, le service technique doit donner son aval. Il vous communique un numéro SAV ainsi que la marche à suivre.

En l'absence de ce numéro le produit ne sera pas traité.

Votre Kit A.F.C.A a été élaboré avec les plus grands soins afin de vous donner entière satisfaction. Ce matériel est garanti, pièces et main d'œuvre 12 mois à partir de la date d'achat, à l'exclusion des piles, des déplacements et interventions sur sites qui ne sont pas couvertes par la garantie. Pendant cette période de garantie le matériel sera, selon le choix de la société, soit réparé soit purement remplacé.

La présente garantie ne joue pas :

!Si les instructions d'installation, d'utilisation ou d'entretien ne sont pas respectées.

!En cas de branchement sur une source de courant non appropriée.

!Si les dommages résultent d'un choc, d'un incendie, d'une inondation, d'un orage ou d'un évènement de force majeure.

!Si les dommages résultent d'une usure normale de l'appareil, d'un mauvais entretien ou d'un accident provoqué par une mauvaise utilisation.

!En cas d'installation à usage collectif, commercial, ou locaux industriels.

!En cas de cession de l'appareil à une tierce personne.

!En cas de réparations ou modifications effectuées sans accord écrit de notre part et/ou si l'appareil a été réparé avec des pièces non fournies par notre société (ou par un réparateur non agréé par nos soins).

La garantie n'inclut ni les frais de main-d'œuvre (pour des réparations effectuées sur place), ni le port aller retour, ni aucun autre frais annexe.

1. GARANTIE - ÉTENDUE

1.1 LES PRODUITS sont garantis contre tout défaut de matière ou de fabrication pendant une durée de 12 mois à dater de la livraison.

Les interventions au titre de la garantie ne sauraient avoir effet de prolonger la durée de celle-ci.

1.2 Dans tous les cas, l'acheteur devra laisser à LA SOCIÉTÉ toute facilité pour inspecter les PRODUITS avant qu'aucune transformation ou utilisation ne soit effectuée et ce quel que soit l'endroit où se trouvent les PRODUITS.

1.3 En cas de réclamation reconnue fondée et recevable par LA SOCIÉTÉ, l'acheteur ne pourra prétendre qu'à la réparation dans les ateliers de LA SOCIÉTÉ de la pièce défectueuse ou au remplacement de celle-ci, à l'exclusion de toute autre indemnité, de quelque nature que ce soit, notamment pour dommages directs ou indirects ou pour manque à gagner. En tout état de cause, les frais de transport aller et retour seront à la charge de l'acheteur.

2. GARANTIE - EXCLUSION

L'utilisation des PRODUITS non conformément aux instructions de LA SOCIÉTÉ et dont les conditions d'emploi échappent à son contrôle ne peuvent donner lieu à garantie. La garantie ne s'applique pas aux remplacements ou réparations qui résultent de l'usure normale des PRODUITS, de la détérioration ou d'accidents provenant de négligence, de défaut d'entretien et de surveillance, de mauvaises conditions de stockage, d'installation non conforme, d'inobservation des consignes d'entretien et de mise en service de LA SOCIÉTÉ.

3. RÉPARATION

La réparation des PRODUITS, en dehors de l'application de garantie mentionnée à l'article 1, fera l'objet d'un devis envoyé par LA SOCIÉTÉ. En tout état de cause, les frais de main-d'œuvre et de transport aller et retour restent dans tous les cas à la charge de l'acheteur.

4. LITIGES

4.1 Seront seuls compétents en cas de litige de toute nature ou de contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande, les tribunaux situés dans le ressort du siège de LA SOCIÉTÉ, à moins que LA SOCIÉTÉ ne préfère saisir toute autre juridiction compétente

4.2 Cette clause s'applique même en cas de référé, de demande incidente ou de pluralité de défendeurs et quels que soient le mode et modalités de paiement.

Conditions établies au 28 mars 2000.